

Monsieur le président, je veux m'opposer farouchement à cette philosophie du monde du travail, à ce mécanisme de biaisement du gouvernement actuel devant les problèmes du travail en général. Je veux réclamer une politique du travail à long terme régie non seulement par un code du travail conforme et moderne, mais surtout par des mécanismes permanents de négociation, de renouvellement de conventions collectives, et—au-dessus de ces mécanismes—par un tribunal du travail représentatif des divers intérêts en cause, et ce, monsieur le président, non seulement en ce qui a trait au problème des employés des chemins de fer Nationaux, mais aussi en ce qui a trait aux problèmes qui existent dans tous les autres secteurs de la Fonction publique où l'intérêt public est le plus souvent menacé.

Les motifs à la base de la présentation de la loi sont évidemment plausibles: la grève rotative qui dure depuis le 26 juillet a déjà passablement ébranlé la société canadienne. Mais à partir du 23 août, cette grève à l'échelle nationale a, comme l'a dit le ministre, compromis le bien-être de la nation par l'isolement des provinces Maritimes, sans compter que de très nombreuses manufactures et sociétés ont été obligées de procéder à des centaines de mises à pied, les matériaux de base ne leur parvenant pas.

Par cette loi, monsieur le président, nous allons obliger 56,000 travailleurs canadiens à reprendre leur travail, eux qui étaient en grève parce que ni la médiation ni la négociation n'ont réussi. Ces travailleurs réclamaient une augmentation de salaire pour faire face à la hausse du coût de la vie. Voilà donc le but de leur lutte. Sont-ils à blâmer? Le gouvernement agit-il à la fois comme juge et employeur? A cette question lourde de conséquences, je répondrai par l'affirmative et la négative, et je vais m'expliquer.

Ces 56,000 travailleurs ne sont pas à blâmer, pas plus que bien d'autres travailleurs qui luttent avec des moyens boiteux, comme la grève pour s'assurer un meilleur revenu pour faire vivre leur famille. Ils ne sont pas à blâmer de vouloir améliorer leur sort. Mais dans le système actuel, où on laisse dormir sur les tablettes des conventions de travail renouvelables depuis fort longtemps, plutôt que de s'acharner sérieusement à les négocier de façon permanente, que peuvent-ils faire d'autre?

Monsieur le président, j'estime que c'est là où se situe le point essentiel. Si, dans le code du travail, dans les mécanismes du monde du travail, on trouvait un système de négociation permanent pour renouveler les conventions plutôt que de les laisser dormir sur les tablettes au service des intérêts particuliers, on n'en arriverait pas à des situations aussi difficiles que celles que nous vivons présentement.

Combien en aurait-il coûté à chacun des travailleurs des chemins de fer qui ont fait la grève pour améliorer leur sort pendant l'arrêt de travail? Combien le règlement leur donnera-t-il? Est-ce que ce fut une démarche profitable? Si j'étais travailleur des chemins de fer et que je voyais la tenue de ce débat à la Chambre, où l'on se relance et où l'on suggère des augmentations de 5 p. 100, de 3 p. 100 et de 30c., je serais déçu, parce que ces travailleurs visent à adapter leur salaire au niveau du coût de la vie qui est actuellement incontrôlable.

Le seul objectif que nous devrions nous fixer à la Chambre, c'est de permettre non seulement aux 56,000 travailleurs des chemins de fer Nationaux du Canada d'adapter leur revenu au coût de la vie, mais de faire la même démarche pour tous les travailleurs, tout les Canadiens.

Exploitation des chemins de fer—Loi

Monsieur le président, finalement, de qui cette situation sert-elle les intérêts? Les travailleurs, par la grève rotative et totale, ont servi sans le savoir les intérêts de la finance.

Aussi longtemps que les gouvernements toléreront des mécanismes «vieux jeu» dans le monde du travail, aussi longtemps le travailleur, dans quelque secteur qu'il se trouve, y trouvera une injustice criante, de la provocation parfois, un tiraillement sans fin, et, surtout, un échec constant.

● (1500)

Monsieur le président, voici une question importante à laquelle je demande à mes collègues de réfléchir: a-t-on déjà vu un travailleur canadien y gagner dans le présent système de négociation? A-t-on déjà vu un travailleur y gagner dans le présent système financier, malgré ses efforts?

Ceci m'amène à dire, monsieur le président, que l'ennemi public numéro 1, celui dont on ne parle pas en cette enceinte, c'est la finance omniprésente qui joue avec les hommes comme s'il s'agissait de marionnettes, les faisant rire ou pleurer à sa guise, les faisant se diviser entre eux, les faisant se soulever contre des ennemis fantoches, alors que les cartels, les monopoles, les très grandes sociétés, souvent multinationales, protégées par les gouvernements, qu'ils financent, d'ailleurs, continuent à dominer notre vie économique, sociale et, par conséquent, politique.

Monsieur le président, voilà la vérité! Pourquoi laissons-nous des conflits ouvriers durer si longtemps? Pourquoi les sociétés, monsieur le président, ne font-elles pas davantage dans les négociations? Pourquoi les gouvernements attendent-ils à la toute dernière minute pour intervenir? Pourquoi ne modernisons-nous pas notre système de négociation, de médiation et d'arbitrage?

Monsieur le président, si les 56,000 travailleurs présentement en cause, comme les milliers d'autres au Canada, déployaient autant d'efforts ardues à combattre le système financier actuel, à combattre la haute finance, qu'ils en mettent à gagner quelques cents l'heure, après des mois de tension, d'engueulades et de grèves, nous verrions que le résultat ne serait pas le même qu'aujourd'hui.

Je donnerai un exemple qui, selon moi, est des plus importants, et qui est pertinent au sujet dont nous parlons; il a trait à la grève, à la situation actuelle, à ce que réclament les travailleurs, à la hausse du coût de la vie. Certains préopinants ont suggéré d'indexer les salaires à la hausse du coût de la vie, plutôt que de toujours revenir à la charge. Monsieur le président, je suis d'accord avec ces propositions. Si l'on étudie la situation actuelle, que voit-on? A qui profite la hausse du coût de la vie?

Voilà la question qu'on devrait tous se poser, au lieu de se contenter de pleurnicher parce qu'on n'arrive pas à boucler son budget, ou encore au lieu de faire l'autruche, comme le gouvernement actuel, en disant que tout cela est la faute de la situation mondiale, qu'il ne reste qu'à espérer de meilleurs jours, et qu'on va faire des études pour voir si les prix montent vraiment. On en est rendu à un niveau de ridicule incroyable!

Monsieur le président, la hausse du coût de la vie, de l'alimentation, du logement ou de l'argent à cause des taux d'intérêts abusifs, exorbitants, en est rendue à un point critique, et une solution doit être apportée au plus tôt. Tous les gens dont le revenu est plafonné, dont le revenu est fixe, tous les salariés se voient dans l'impossibilité totale de rattraper la hausse du coût de la vie pour satisfaire à leurs besoins pourtant essentiels, tels l'alimenta-